

Germanophile et déconnecté : Léopold III dans son carnet personnel

Beaucoup d'intentions ont été prêtées au roi déchu. La lecture du carnet personnel que nous a confié l'historien Vincent Dujardin ne laisse plus aucun doute sur les erreurs de jugement et les mauvais choix que fit le souverain durant la Seconde Guerre mondiale.

ANALYSE

PASCAL MARTIN

En février, le dramaturge et homme politique libéral flamand Vincent Stuer s'est offert un beau buzz en divulguant dans son livre *Rezit* l'existence d'un rapport de 22 pages daté de l'été 1942, rédigé par un groupe de travail composé de collaborateurs de Léopold III. Selon ce document, le souverain comptait proposer à Hitler de rester à la tête d'une Belgique croupion intégrée au Reich, une fois la Seconde Guerre mondiale terminée.

Cette pièce d'archives inédite n'a pas étonné les historiens spécialistes de la période quant à son contenu. Léopold III était germanophile, sensible aux thèses de l'« ordre nouveau » et entretenait des rapports avec l'occupant dans l'objectif de garder son trône.

Mais pour original qu'il soit, le document exhibé par Vincent Stuer a ses limites : il est signé par les collaborateurs du Roi, non par Léopold III lui-même. Il restera donc toujours un doute sur le fait de savoir si le Roi adhérait pleinement ou seulement en partie à son contenu.

Inédit à ce jour, le carnet personnel de Léopold III que nous a ouvert l'historien Vincent Dujardin permet au contraire de lever toute ambiguïté. Le Roi y débat avec lui-même. Il nous gratifie des réponses aux questions qu'il se pose sur la guerre et ses protagonistes, sur son propre avenir et celui de la Belgique, sur la monarchie.

« Il s'agit d'un carnet d'un peu plus de soixante pages écrites de la main du Roi », explique Vincent Dujardin, coauteur avec Michel Dumoulin et Mark Van den Wijngaert d'un *Léopold III* sorti en 2001. (André Versaille Editeur). Sollicité pour réagir au document produit par Vincent Stuer, l'historien néolouvainiste nous est revenu avec ce royal carnet dont il a fait autrefois mention dans ses propres écrits « afin de tenter de rendre compte de la pensée profonde du souverain sur les événements évoqués récemment dans la presse ». « On y retrouve », poursuit Vincent Dujardin, « des notes de lectures et parfois des points de vue du Roi, entre juin 1942 et la Libération. On y apprend aussi qu'en 1943, Léopold III avait accès au *Times* de Londres ; qu'en septembre 1944, alors qu'il avait été déporté en Allemagne, il avait eu connaissance du discours du général de Gaulle. »

« Cet ennemi est le communisme »

Plus de quatre-vingts ans après avoir été consignées, les positions du Roi restent troublantes à plus d'un titre.

À l'automne 1942, Léopold III écrit ainsi : « Le sort d'aucun pays européen ne peut être séparé de celui du continent. Cette vérité s'applique spécialement à la Belgique. Mais ceci n'exclut pas que nous ayons le souci de notre destin particulier dans le cadre d'une Europe unifiée. L'Europe renaissante, ce n'est qu'une formule et derrière cette formule, il y a des peuples et des hommes. Ce n'est pas l'Europe naissante qui décidera ; ce seront les chefs du pays vainqueur de cette guerre. Et ces vainqueurs ont leurs intérêts propres qui ne coïncident pas nécessairement avec les nôtres. »

« Il y a la crainte chez le Roi de ne pas retrouver l'intégralité du territoire belge après la guerre, ainsi que d'éventuelles visées anglaises sur le Congo », commente Vincent Dujardin.

Mais parmi les vainqueurs potentiels de la guerre, il y a aussi l'URSS. Et pour le roi, le « danger communiste » est « le

plus menaçant d'Europe ».

Le 13 mars 1943 ainsi, Léopold confie à son carnet qu'il ne protestera pas contre le travail obligatoire imposé aux Belges par l'occupant car il faut éviter de donner des arguments aux... Soviétiques.

Extrait : « Nous ne sommes plus dans la première partie de la guerre, pendant laquelle les Anglais luttèrent seuls contre les Allemands. Si telle était la situation, une protestation contre la réquisition de la main-d'œuvre belge au profit de l'Allemagne en guerre contre la Grande-Bretagne s'imposerait ; car il serait inadmissible d'obliger les Belges à lutter, même sous forme de prestation de travail, contre un peuple, qui hier était leur allié de combat. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'un conflit purement anglo-allemand, mais il s'agit de la menace d'un ennemi commun à l'Europe entière ; cet ennemi est le communisme, outil de l'impérialisme soviétique. Persuadé de la réalité du danger communiste, le plus menaçant pour l'Europe, il me paraît extrêmement imprudent d'accomplir un acte public, dont l'interprétation ne manquerait pas d'être dirigée contre l'Allemagne et exploitée au profit des Russes. Il est en effet impossible en ce moment d'isoler l'aspect moral, qu'on se proposerait de donner à une protestation publique, de son aspect politique, dont la propagande s'emparerait avidement. (...) »

Le Roi pense en outre que le pays n'est pas à l'abri des sirènes rouges car les « aspirations sociales (des Belges) ne sont pas satisfaites ». Pour Léopold, « la Belgique est actuellement en situation révolutionnaire caractérisée par une désaffection vis-à-vis de l'ordre ancien qui n'a pas su réaliser les aspirations essentielles des masses », cette situation étant aggravée notamment « par les misères de la guerre, la sous-alimentation. »

Pour la petite histoire, le carnet personnel du Roi nous apprend aussi que sa seconde épouse, la princesse Lilian, lui déconseillait de pencher du côté allié

Un revirement. « Car le Roi avait protesté (mais pas publiquement) en 1942 auprès de Hitler contre l'instauration du travail obligatoire en Belgique », analyse Vincent Dujardin. « En mars-avril 1943, son entourage le pressait de protester à nouveau, ce qu'il s'abstint donc de faire. Par ce livret, on en connaît désormais la raison profonde. »

Un autre passage du carnet royal confirme l'intention de Léopold III de rompre une fois pour toutes avec la démocratie d'avant-guerre ramenée à une participation. « Demain, peut-on lire, il faudra une politique nationale de concentration sociale dirigée par des hommes décidés à balayer l'action des partis et à agir dans un esprit nouveau. » Après une période transitoire, munie de pouvoirs absolus, une constituante devrait se réunir pour élire la représentation nationale.

Arrogance et méfiance

Le Roi souhaitait la mise en place d'un gouvernement provisoire qui instaure un régime fort, mais de transition.

« On trouve aussi dans ce carnet personnel le détail des revendications du gouvernement belge de Londres signifiées à Léopold III dans une lettre datée du 20 novembre 1943 – le roi l'a reçue le 6 janvier 1944 (lire ci-contre). Léopold III réagit surtout à l'appel à se déclarer



du côté des alliés, à rétablir l'ordre en Belgique dans le respect de la Constitution et des libertés, à écarter certains membres de son entourage, notamment ceux proches de l'idéologie allemande », poursuit Vincent Dujardin.

La réponse du Roi est de fait sans appel. Il écrit : « Mauvais message, tissé d'arrogance et de méfiance. Les signataires tablent sur des informations unilatérales. Ils acceptent les racontars les plus ineptes et reproduisent des insinuations inqualifiables. Pas un mot pour leurs propres torts du passé. Ont-ils vraiment oublié leurs demandes répétées de rentrer au pays pour négocier ! Maintenant, ils ont la prétention de s'occuper de l'organisation intérieure de ma propre maison ! »

Le Roi fait allusion à ce que Paul-Henri Spaak qualifiera lui-même de « temps des erreurs » : à la mi-juin 1940, d'accord avec le Premier ministre Pierlot, le ministre des Affaires étrangères Spaak entendait négocier avec Hitler.

Pour la petite histoire, le carnet personnel du roi nous apprend aussi que sa seconde épouse, la princesse Lilian, lui déconseillait de pencher du côté allié. Le 5 décembre 1942, il prêtait à « Lil » cette réflexion : « Les Anglo-Américains auront beaucoup plus de peine à vaincre l'Axe en Afrique du Nord qu'ils ne l'imaginent. Déjà leurs premiers succès se ralentissent ; stabilisation à prévoir pendant tout l'hiver en Afrique du Nord. Au printemps, offensive allemande en Russie et espagnole sur Gibraltar. Les difficultés d'ordre militaire que rencontreront les alliés et leur situation en Afrique rendue dangereuse par la prise de Gibraltar, amèneront les pourparlers de paix à la fin de 1943, début 1944. Ces pourparlers de paix auront lieu entre Allemands et Américains. » Lilian avait tout faux...

La suite des événements donnera tort au souverain belge. Le 8 mai 1945, un acte de capitulation marquera la reddition sans condition de l'Allemagne nazie face aux Alliés, mettant officielle-

ment fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Entretemps, la régence aura commencé en Belgique. Elle durera presque six ans. L'annonce du retour du roi Léopold III sur le trône déclenchera la Question royale. Face à la contestation et aux troubles, il abdiquera en faveur de son fils Baudouin le 17 juillet 1951. Il l'influencera au début de son

l'historien « Ce n'est pas d'un souverain très ne

ENTRETIEN

P.M.A.

Vincent Dujardin est historien de la période contemporaine (UCLouvain). En 2001, il a notamment publié *Léopold III*, en collaboration avec Mark Van den Wijngaert et Michel Dumoulin.

En février dernier, un document de travail daté de l'été 1942 et rédigé par des proches collaborateurs de Léopold III a été mis au jour par le dramaturge Vincent Stuer. On y perçoit la volonté de Léopold III de rester Roi quoi qu'il advienne, même à la tête d'une Belgique réduite à une province intégrée au Reich. Cela n'a rien d'étonnant au vu du carnet personnel du souverain que vous nous faites découvrir aujourd'hui...

Le document livré par Vincent Stuer est inédit, mais ne constitue pas une surprise. Il renvoie à ce que l'historien Jean Stengers écrivait déjà il y a 45 ans sur la politique de neutralité du Roi durant la guerre, mettant en lumière les instructions de Berne. En septembre 1940, le ministre de Belgique à Berne, le comte d'Ursel, envoie, à la demande explicite de Léopold III, des instructions aux diplomates en poste à l'étranger. Il s'agit de préciser que la Colonie doit rester neutre, tout comme la Belgique, dont les diplomates doivent, « dans la mesure du possible », entretenir des « relations